

# CHANGEMENT DE TARIFICATION DU SERVICE E-CHARGE50

La tarification des bornes de recharge électriques e-charge50 a changé depuis le 1er juillet 2024.

De nouvelles mesures relatives au réseau de bornes de recharge e-charge50 sont entrées en vigueur sur le Département de la Manche : des tarifs qui se basent sur le prix au kWh et non plus à la minute.

## MODIFICATION DE LA TARIFICATION DU SERVICE

Cette nouvelle tarification sera désormais en fonction de la quantité d'énergie délivrée. Cette façon de tarifier est celle qui est pratiquée aujourd'hui par la grande majorité des opérateurs, publics ou privés.

- **Abonnement** de 12€/an pour le premier badge comme les suivants,
- Une **tarification au kWh pour les bornes normales et rapides.**

La tarification à la quantité d'énergie délivrée présente de nombreux avantages pour les utilisateurs :

- la tarification est **juste et équitable**, quel que soit le nombre de véhicules branchés et la puissance admise par le véhicule ;
- la **simplicité de la tarification** réduit fortement le risque d'erreur de facturation ;
- les tarifs sont **plus lisibles** pour les utilisateurs ;
- les usagers ayant un abonnement chez un autre opérateur de mobilité auront aussi **un prix juste**, ce qui n'était pas toujours le cas jusqu'à présent, car certains opérateurs avaient des difficultés à convertir la grille tarifaire dans leur système ;
- la pénalité après charge est **plus facile** à appliquer.



Abonné Non-abonné

BORNES NORMALES		
AC ≤ 22 kW	38 cts €	47 cts €
DC ≤ 30 kW	40 cts €	50 cts €
BORNES RAPIDES		
DC > 30 kW	45 cts €	55 cts €

AC = courant alternatif (Alternating Current)  
DC = courant continu (Direct Current)



## LUTTER CONTRE LES VOITURES DITES 'VENTOUSES'

La composante de frais de charge terminée est maintenue afin de pénaliser les voitures dites «ventouses» avec un passage de 10 min à 15 min après la fin de la charge complète.

### À PROPOS DU SDEM50

Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche. Le SDEM50 agit pour la Transition Énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à son utilisation.

[sdem50.fr](http://sdem50.fr)



### CONTACT PRESSE

Lise BOURDON, Responsable communication - [lise.bourdon@sdem50.fr](mailto:lise.bourdon@sdem50.fr) | 02 33 77 01 00